

SOCIETE DE LA GRANDE SALLE DE SAVUIT

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 7 février 2025 à La Grande Salle de Savuit

L'Assemblée a été convoquée en bonne et due forme. Elle est ouverte à 19.00 h par Yves Leumann, président, qui souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents, et salue la présence de Pierre-Alexandre Schlaeppli et Alain Amy, municipaux.

Présents : Hors comité – Alain Amy, Pierre-André et Daniela Antille, Francine Binggeli, Jakob et Nathalie Bircher, Jean-Claude et Micheline Buache, Laura Chatelan, Lucie Chevalley, Roger et Béatrice Colliard, Joao Costa, Camille Daubigny, Emilie Daubigny, Nathalie Daubigny, Michèle Decastel, Marianne Degoumois, Lisette Dentan, Marianne et Yvan Fabbiani, Francine Fürbringer et Samuel Sommer, Jean-Daniel et Sofia Gay, Pierre et Janine Gay, Etienne Grobéty, Catherine Huber, Dominique Hutter Duggan, Michèle Jomini, Christiane Lecoq, Isabelle Leumann, Marie-Claire Maire Dentan, Pierre-Alexandre Schlaeppli, Marie-Claire Vannod, Mathieu Vannod

Excusés : Catherine et Ludovic Aguet, Franziska et Dominique Bader, Benoît Bezençon, Nicole et Pascal Dentan-Grange, Janine Détraz, Raymond Fontannaz, Bernard Gabriel, Hélène Grange, Sylviane Hügli, Stéphane Isely, André Marguerat, Jean-Daniel et Béatrice Meier, Joséphine Perrier, Guillaume et Tatania Poirier, Thomas et Regula Reuter, Raffaello Rotolo, François Rousseil, Damien Sommer, John Paul Vader, Noëlle Vannod

Démissions : Jean-Louis Paschoud, Anne Romanens, Heinz Lüthi, Blurette Raimond

Admissions : Bruno Costa, Dominique Hutter, Damien Sommer

Décès : Une minute de silence est observée en mémoire de Pierre Dentan, dans la reconnaissance de tout ce qu'il a été au sein de notre société

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 février 2024
2. Rapport du président
3. Rapport et présentation des comptes 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)
4. Rapport de la Commission de vérification des comptes
5. Nomination des vérificateurs des comptes
6. Démission et élection des membres du comité
7. Cotisation
8. Communications et propositions du comité
9. Propositions individuelles et divers

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 23 février 2024

Le procès-verbal ayant été mis à disposition sur le site et personne n'en ayant fait la demande, il n'en est pas fait lecture. Il est accepté à l'unanimité, avec une correction à la liste de présence (Micheline Buache au lieu d'Anne-Marie Buache), et avec remerciements à Françoise Christinat pour sa rédaction.

2. Rapport du président

Yves Leumann adresse ses vifs remerciements aux membres du comité pour leur dévouement et le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, et plus spécialement à Hélène Grange pour le magnifique

travail réalisé avec le remplacement des portes coulissantes pour le rangement des tables sous la scène. Remerciements également à Nicole Dentan-Grange qui s'occupe des visites relatives aux locations, des contrôles des locaux et des nettoyages complémentaires s'il y a lieu, voire les urgences, en relevant que nous sommes heureux de pouvoir compter sur elle et son mari Pascal. Sa vive reconnaissance va aussi à Nathalie Daubigny, qui assume, maintenant contre rémunération, les nettoyages et le contrôle des locaux. Un bouquet de fleurs et un cadeau leur sont remis, sous les vifs applaudissements de l'Assemblée.

Le comité a tenu 7 séances pour gérer les biens de la société et préparer les diverses manifestations. A relever que la cohabitation avec les habitants du bâtiment de la Balance se passe bien, les relations sont agréables, nos remerciements vont à la Commune de Lutry.

Concernant le site internet, nous avons dû changer d'hébergeur, Grégoire Nappey a pu compter sur les compétences d'une personne extérieure, la « vitrine » va être changée.

Des divers événements de l'année, à retenir :

- les pizzas, qui ont pu avoir lieu quelques jeudis,
- la fête au village du 1^{er} juin, qui a vu la participation d'une centaine de personnes, dans une belle ambiance, avec le constat d'un système de vaisselle réutilisable pas évident à gérer, et quelques détails d'organisation à améliorer,
- ressant de la fête au village pour adresser nos remerciements aux bénévoles avec une raisinée (40 bouteilles) et vente,
- le repas saucisses du 2 janvier 2025 avec la participation d'environ 60 personnes et une tombola toujours aussi appréciée. Un merci tout particulier à Isabelle Leumann qui a notamment cuit 100 boucles de saucisses et assumé la cuisine, et à l'équipe de bénévoles.

3. Rapport et présentation des comptes 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)

Christian Daubigny, caissier, donne lecture des comptes, qui bouclent avec un bénéfice de CHF 17'460.54. Cotisations des membres CHF 4'384.64 ; dons CHF 502.80 ; locations CHF 17'065.00 ; la fête du 1^{er} juin a généré un bénéfice de CHF 2'483.71, et la soirée de l'Assemblée générale du 23 février un bénéfice de CHF 716.75. Les charges d'énergie et d'évacuation des déchets se sont montées à CHF 2'959.15, les charges d'administration à CHF 445.15, les charges d'entretien courant à CHF 2'523.40. A noter un produit extraordinaire de CHF 2'359.95 (ristournes d'impôts d'années précédentes). Amortissement de la dette à la Commune : CHF 10'000.00. Evocation des obligations pour un montant de CHF 2'820.00 reportées d'année en année au Bilan, et dont aucune trace n'a été trouvée...

4. Rapport de la Commission de vérification des comptes

En date du 29 janvier 2025, Roger Colliard et Emilie Daubigny ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Roger Colliard donne lecture de leur rapport, qui relève que la comptabilité est correctement tenue, et remercie le caissier. Plusieurs actions sont recommandées, à savoir :

- révision des assurances du bâtiment et adaptation en fonction de la valeur ECA, duplicatas des polices d'assurance,
- demande d'un conseil pour l'écriture comptable suite à adaptation des polices d'assurance,
- envisagement d'un dépôt de garantie pour les locations.

En conclusion, demande à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, aux vérificateurs des comptes et au comité.

5. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour l'exercice 2025, Emilie Daubigny devient rapporteuse, Pierre-André Antille membre, et Dominique Hutter suppléante ; ils sont élus par acclamations.

6. Démission et élection du comité

Démission – Aucune.

Election du comité – Le président rappelle l'article 14 des statuts : « Le comité est formé de sept membres, nommés pour un an, rééligibles. Quatre membres au moins doivent être domiciliés dans le village de Savuit. Tout membre du comité doit avoir l'exercice des droits civils. Le comité se compose de : un président, un vice-président, un secrétaire, un caissier et trois membres adjoints. » Le comité propose de s'adjointre un quatrième membre adjoint. Le mode d'élection selon l'article 13, lettre a) doit se faire à bulletin secret ; par mesure de simplification, la proposition de le faire à main levée est acceptée par l'Assemblée. Sont élus à l'unanimité :

Président :	Yves Leumann	Membre adjoint :	Charlotte Müller Perrier
Vice-président :	Grégoire Nappey	Membre adjoint :	Hélène Grange
Secrétaire :	Françoise Christinat	Membre adjoint :	Marie-France Druart
Caissier :	Christian Daubigny	Membre adjoint :	Bruno Dias Costa

7. Cotisation

Il est rappelé que le montant de la cotisation annuelle est fixé à CHF 40.00. Elle est reconduite à l'unanimité.

8. Communications et propositions du comité

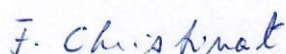
- Les vœux exprimés lors de la dernière Assemblée générale, à savoir les demandes de réservations de la Grande Salle en ligne et l'agenda des jours d'occupation, sont encore à réaliser
- Finalisation des parties électriques
- Remplacement de 5 spots sur la scène (projecteurs LED)
- Pose d'un rideau sur l'arrière de la scène
- Peinture des lames sous les chenaux (travaux à prévoir en été), offre réactualisée et optimisée pour réduire les coûts
- Tuiles remplacées et toit contrôlé par l'entreprise Ceppi
- Prévoir le remplacement de 3 petites fenêtres Nord (WC, loge et chaufferie)
- Aménagements avec le bâtiment de la Balance parfaits à part les barrières, merci à la Commune ! Des piquets sont à réparer.
- Aménagement du four à pain : support et déplacement trop onéreux, l'état du support est « critique », la base étant pourrie. Une solution sera à trouver lorsque le four ne sera plus utilisable. La réflexion se poursuit.

9. Propositions individuelles et divers

- Aucune proposition de la part de nos membres
- Reprise des soirées pizzas le jeudi 29 mai (Ascension)
- Fête au village le samedi 30 août
- Raisinée : nous remplissons, en tenant compte de la demande de Marie-Claire Vannod pour une information plus claire

La parole n'étant pas demandée, Yves Leumann clôt l'assemblée à 19.55 h en remerciant pour les lots de la tombola, et invite chacune et chacun à partager le verre de l'amitié à l'étage avant de passer au repas.

La Secrétaire :



Françoise Christinat

Le Président :



Yves Leumann